



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 1081

Texte de la question

ÉNERGIE NUCLÉAIRE

M. le président. La parole est à **M. Yves Cochet**, au titre des députés non inscrits.

M. Yves Cochet. Monsieur le président, j'espère avoir le temps de poser ma question et d'entendre la réponse de Mme Fontaine avant seize heures.

M. le président. Vous êtes comme tout le monde. Chacun passe à son tour.

M. Yves Cochet. Non, nous sommes en retard pour la dernière question.

M. le président. Posez votre question !

M. Yves Cochet. Comme vous le savez, depuis toujours, entre les sociétés humaines et les énergies qu'elles utilisent, règne une relation telle que le type d'énergie choisi induit le type de société dans lequel on vit. Ainsi, le choix dominant du nucléaire pour la fabrication de l'électricité...

M. Jacques Myard. Oui !

M. Yves Cochet. ... induit un type de société centralisée, technocratique, où l'opacité demeure, un type de société où l'information sur le transport des matériaux combustibles fissiles civils relève maintenant du secret défense.

Il y a là quelque chose d'une société policière et militaire (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), d'une société où le nucléaire ajoute à l'insécurité par les dangers intrinsèques à cette technologie et, évidemment, par les risques d'attentats terroristes sur les centrales ou sur le transport du plutonium.

En revanche, le choix des énergies décentralisées, des économies, de la sobriété et de l'efficacité énergétiques, le choix des énergies renouvelables implique une société plus décentralisée, plus démocratique, plus transparente et plus proche des citoyens. C'est pourquoi nous organisons et nous appelons nos concitoyens à nous rejoindre à la manifestation organisée à Paris samedi prochain (*Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) contre la relance du nucléaire préparée par le Gouvernement, et pour la maîtrise de l'énergie.

M. le président. Y a-t-il une question ?

M. Yves Cochet. A travers le projet de loi d'orientation pour les énergies vous préparez une relance du nucléaire sans le dire, car vous avez « le nucléaire honteux ».

Je vous demande d'être clair devant nos concitoyens : le Gouvernement est-il décidé, oui ou non, à lancer la construction d'un nouveau réacteur nucléaire EPR ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Myard. C'est lamentable ! Oui au nucléaire !

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à l'industrie.

Mme Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie. Monsieur le député, à cette heure tardive, je devrai vous répondre assez rapidement. Comme vous le savez, le Livre blanc que j'ai présenté au nom du Gouvernement est aujourd'hui soumis à une très large concertation. Dans ce cadre, je voudrais vous dire tout l'intérêt que j'ai pris à notre rencontre constructive du 5 janvier dernier. J'espère que nous aurons l'occasion de poursuivre ce dialogue, comme avec tous les groupes de votre assemblée et, naturellement, avec toutes les associations. *(Rires et applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Yves Cochet](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1081

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 janvier 2004